

MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRE, SUPERIEUR, ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
(M.E.S.S.R.S)

BURKINA FASO
UNITE-PROGRES-JUSTICE

UNITE DE FORMATION ET DE
RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES
(UFR/SH)



DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE
ANNEE DE MAITRISE
Option : Sociologie Rurale

EXPOSE

LA CULTURE DU COTON ET DEVELOPPEMENT DURABLE AU BURKINA FASO

PRESENTE PAR :

KOUSSOUBE Hamidou

N° Matricule : 63 416

SOUS LA DIRECTION DE :

Dr. Boureima OUEDRAOGO

Enseignant-Chercheur

ANNEE UNIVERSITAIRE 2008-2009

**Culture du coton et
développement
durable au Burkina
Faso**

SOMMAIRE

	Pages
Introduction.....	4-5
I. Essai de conceptualisation.....	5-7
II. Le coton et lutte contre la pauvreté.....	7-10
1. Le coton dans l'économie du Burkina Faso.....	7-8
2. Le coton OGM et ses effets.....	8-9
3. Production cotonnière et condition de vie des producteurs.....	9-10
III. La culture du coton face à l'environnement.....	10-12
1. Environnement et développement durable.....	10-11
2. Impact de la culture du coton sur l'environnement.....	11-12
IV. Analyse du développement durable en rapport avec la culture du coton.....	13-15
1. Notion de développement durable.....	13
2. La culture du coton est-elle un facteur de développement durable ?.....	14
3. Essai de proposition de perspectives pour un développement durable au Burkina.....	15
Conclusion.....	15-16
Bibliographie.....	17-18

Introduction

Le Burkina Faso, jadis Haute Volta, est situé au cœur de l'Afrique occidentale et bordé au Sud par la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, et le Bénin. A l'Est d'une part, à l'Ouest et au Nord d'autre part se trouvent respectivement le Niger et le Mali. La superficie du pays couvre un domaine de 274 000 km². Le Burkina Faso, avec une population de 14 017262 habitants, selon le résultat définitif du RGPH 2006, a environ 77,3% de sa population rurale.

Cette majeure partie de la population burkinabé a pour activité principale l'agriculture dont la culture de rente est dominée par le coton.

Ainsi, le coton qui était produit, en Haut Volta actuel Burkina Faso, pour son : « utilité socioculturelle telle que la satisfaction des besoins vestimentaires, la satisfaction des besoins rituels à travers la confection des linceuls mortuaires et funéraires (...) » nous renseigne A. SCHWARTZ¹, va être une culture obligatoire, imposée par les colons en 1921, en faveur du programme de mise en valeur des colonies. Après les indépendances, dans le souci de développer l'économie du pays, ce furent des sociétés d'intervention DAGRIS², autrefois compagnie française pour le développement des textiles (CFDT), qui prirent le devant en mettant en place les groupements villageois (GV) en 1971. En 1979, ce fut la création de la société de fibres textiles (SOFITEX), qui va favoriser l'essor de la production cotonnière avec un accroissement des superficies cultivées.

Quelques années plus tard, de 1995 à 1996, la filière coton du Burkina Faso (nouvelle appellation du pays Haute Volta) a connue une baisse de production, ce qui sera à l'origine de la naissance d'un groupement des producteurs de coton (GPC) en remplacement des GV afin d'assurer le plan de relance de la filière coton.

En effet, jusqu'à nos jours, même avec les problèmes d'achat, de vente et de la concurrence que connaisse la filière coton du Burkina Faso, elle reste le moteur de l'économie du pays. Ainsi, dans la lutte contre la pauvreté et dans le but de placer le pays dans le rang des pays sortis du « sous-développement », les autorités et les acteurs du domaine, œuvrent pour améliorer la filière coton, ceci à travers l'exploitation de grands espaces avec des outils mécanisés (animaux de traction, de tracteurs, etc.), l'introduction de la culture du coton OGM, but final : répondre à la problématique du développement durable et la réduction de la pauvreté.

¹ Cité par MOYENGA (mémoire de sociologie, mai 2008, Université de Ouagadougou)

² Une société anonyme détenue à 64,7 % par l'Etat français, à 23,2 % par un actionnariat diversifié et à 12,1 % par les salariés. Elle est actuellement en cours de privatisation

Cependant, n'est-il pas question de se pencher sur le thème : « La culture du coton et le développement durable au Burkina Faso » ? La culture du coton est-elle un facteur du développement durable ? Sur cette préoccupation, il est nécessaire voir important d'analyser les points suivants :

- Le coton et lutte contre la pauvreté ;
- La culture de coton face à l'environnement ;
- Analyse du développement durable en rapport avec la culture du coton.

I. Essai de conceptualisation

▪ Développement :

Selon le dictionnaire Larousse : « le développement est une action de développer, d'assurer l'essor, la croissance, l'extension d'une économie par exemple ».

Dans son ouvrage³, J. P. Olivier DE SARDAN définit le développement comme : « l'ensemble des processus sociaux induits par des opérations volontaristes de transformation d'un milieu social, entreprises par le biais d'institutions ou d'acteurs extérieurs à ce milieu mais cherchant à mobiliser ce milieu, et reposant sur une tentative de greffe de ressource et/ou technique et/ou savoirs ».

Selon ROCHER, le développement est une forme historique du changement social que l'on définit comme : « toute transformation observable dans le temps, qui affecte d'une manière qui ne soit provisoire ou éphémère la structure ou le fonctionnement de l'organisation sociale d'une collectivité donnée et modifie le cours de son histoire »⁴.

La définition de J. P. Olivier DE SARDAN et de ROCHER nous interpelle sur le concept du développement durable qui assure la pérennité des ressources naturelles en intégrant la protection de l'environnement dans les autres politiques afin de ne pas compromettre la capacité de développement des générations futures.

³ *Anthropologie et développement ; Essai en socio anthropologie du changement social*, édition Karthala, 1995,

⁴ Ouvrage : *Introduction à la sociologie générale, T3 : Le changement social*. (p. 22) 1968, édition HMH

▪ La pauvreté

Il n'existe pas de définition unique de la pauvreté. Ce concept couvre plusieurs dimensions.

Selon le dictionnaire Larousse, «la pauvreté est l'état d'une personne ou d'une chose pauvre. Etre qualifié de pauvre, c'est être dépourvu de biens, de ressource (pays pauvre), ou qui produit peu, qui est peu fécond (sol pauvre) ».

Quant au dictionnaire de l'économie et de sciences sociales de Jean-Yves CAPUL et de Olivier GARNIER, Nouvelle édition Hatier 2005 : « la pauvreté, c'est l'incapacité pour un individu de satisfaire un certain nombre de besoins essentiels (alimentaire, habillement, logement, santé,...). Sont considérées comme pauvres les personnes dont les ressources sont inférieures à un certain seuil fixé en unité monétaire (...) ».

Le PNUD, quant à lui, considère que les individus, les familles ou groupe de la population peuvent être considérés en état de pauvreté quand ils manquent de ressources nécessaires pour obtenir l'alimentation type, la participation aux activités et avoir les conditions de vie et de commodités qui sont habituellement ou sont largement encouragées ou approuvées dans les sociétés auxquelles ils appartiennent. A défaut de trouver une définition de la pauvreté elle-même, beaucoup d'auteurs l'appréhendent à partir de ses victimes. Ainsi, pour Alain BEITONE et al, 2002 « peuvent être considérés comme pauvre les individus ou les familles dont les ressources (matérielles, culturelles et sociales) sont si faibles qu'ils sont exclus des modes de vie minimaux acceptables dans l'Etat membre dans lequel ils vivent ».

Sans rentrer en détail, la diversité des références dans la définition de la pauvreté amène à distinguer trois types de pauvretés : la pauvreté absolue, la pauvreté relative et l'ultra pauvreté.

Cependant, il faut noter que la pauvreté ne peut pas se limiter aux aspects strictement financiers. Et sa définition change d'un pays à un autre. De façon concrète la définition de la pauvreté doit prendre en compte plusieurs dimensions que sont : écologique, politique et socio-économique.

▪ Environnement

Selon le dictionnaire le Larousse de poche, l'environnement est ce qui entoure, l'ensemble des éléments naturels et artificiels qui entourent les hommes, une espèce animale, etc.

Pour notre travail, l'environnement est l'ensemble des ressources naturelles abiotiques et biotiques. C'est aussi l'ensemble des biens qui composent l'héritage culturel, l'ensemble des aspects caractéristiques du paysage, de l'organisation spatiale.

II. Le coton et lutte contre la pauvreté

Le Burkina Faso compte trois zones cotonnières à savoir la zone des Hauts Bassins et ses alentours, la zone du Mouhoun, et la zone de l'Est. Il faut noter que 70% de la production se localise dans la partie ouest et sud-ouest du pays (Houet, Mouhoun, Kéné Dougou, Kossi, Bougouriba)⁵.

2. Le coton dans l'économie du Burkina Faso

L'activité principale au Burkina Faso reste l'agriculture. Au regard de sa place aussi importante tant dans l'économie du pays que chez les paysans, la promotion du secteur agricole s'est présentée comme un champ d'action capable d'insuffler une dynamique de développement. C'est ainsi que la culture du coton s'est affichée comme une porte de sortie.

Cette activité génère environ 60% des recettes d'exportation du pays et contribue pour 30% à la formation du PIB. Sa culture est pratiquée par plus de 350 000 producteurs de coton. Selon le discours du premier ministre sur l'état de la nation le 26 mars 2009, la production du coton 2008-2009 est de 462 000 tonnes⁶.

En effet, premier producteur de coton d'Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso a fait le choix d'asseoir son développement économique sur la production et la commercialisation de cette culture de rente. Bien que le coton fibre soit exporté à l'état brut faute de moyens pour le valoriser, et bien qu'il soit cédé face à des concurrents occidentaux qui subventionnent leurs producteurs et influent sur les stocks, les résultats sont concrets. L'amélioration des indicateurs socio-économiques et les recettes d'exportation incitent le pays à produire toujours plus. Or, l'augmentation d'une production destinée à l'exportation génère des exigences de qualité, obligeant les producteurs à moderniser leurs systèmes de culture, avec l'aide technique et scientifique des pays du Nord. La vulgarisation des nouvelles pratiques, la diffusion des outils modernes et la formation des agriculteurs est assurée par les sociétés d'exploitation cotonnière (SOFITEX, SOCOMA, Faso Coton), en partie détenues et gérées

⁵ Cours d'économie du Burkina Faso, Université de Ouagadougou, Département de SEG, 2008-2009, dispensé par le D. Claude WETTA

⁶ Tertius ZONGO

par des actionnaires occidentaux. Le Burkina Faso entre ainsi dans un système de dépendance complexe vis-à-vis des pays développés.

Face à la concurrence mondiale, le coton du Burkina Faso est compétitive, mais les subventions accordées aux producteurs des pays industrialisés risque de compromettre son avenir à moyen terme. N'est-ce pas ces raisons qui ont poussés les autorités burkinabés à accepter l'introduction des Organismes Génétiquement Modifiées (OGM) ?

2. Le coton OGM et ses effets

Le développement aidant, et l'heure étant à la rentabilité des productions et à économiser les coûts de productions, l'aire cotonnière du Burkina se voit l'envahissement de nouvelles variétés : le coton transgénique (coton BT). C'est alors qu'en juillet 2003 le Burkina Faso devient le premier pays d'Afrique de l'Ouest à expérimenter le coton transgénique.

Après un test dans une des fermes de la SOFITEX à Boni, dans la province de Tuy, et lors de sa visite le 26 septembre 2006, Salif Diallo, convaincu de sa rentabilité et du résultat, fait savoir que dès 2007 les producteurs allaient se lancer dans la production de cette variété qu'est le coton BT. Dit-on que cette variété à des avantages en terme de rentabilité économique, Salif Diallo⁷ affirme à propos : « Pour avoir des gains, nous diminuons les coûts de production à travers la stratégie des OGM ».

Cependant pour un pays comme le Burkina Faso, avec de petits producteurs (en moyenne 2 hectares), des études ont montré qu'il n'y a pas de différence entre les frais de production du coton BT et ceux du coton conventionnel qui sont parfois plus rentables. La coalition des organisations de la société civile pour la protection de patrimoine génétique africain au Burkina Faso (COPAGEN/Burkina Faso) rejette cette nouvelle variété pour constat : « sans avoir définit au préalable un cadre réglementaire conséquent pour protéger les populations et l'environnement des risques liés aux organismes génétiquement modifiés », en effet pour signifier l'importance d'une étude conséquente sur l'introduction des OGM et ses conséquences sur la vie humaine et environnementale. En contradiction avec COPAGEN/Burkina Faso, le chef du service agronomie de UNPCB, Athanase YARA qui écarte ces doutes en ces termes : « Les paysans savent tenir un compte d'exploitation, si les OGM ne leur rapportent rien, ils arrêteront ». Pour lui le coton bio ne sauvera pas tous les producteurs du pays.

⁷ Ex Ministre de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques

Mais notons que ces OGM ont eu des effets négatifs dans certaine région comme l'Inde où sa culture a été suspendue au regard des dégâts causés⁸. Au constat de ces échecs de la culture du coton BT et de ses effets négatifs sur les ressources naturelles, est-ce un moyen de lutte contre la pauvreté et de gage de développement durable dans notre pays ?

3. Production cotonnière et condition de vie des producteurs

Les facteurs conjugués de la baisse persistante des cours du coton, la dépréciation sévère du dollar par rapport à l'euro, la flambée des prix du pétrole et partant, le renchérissement des prix des intrants provoquent aujourd'hui une crise sans précédent au Burkina Faso et dans l'ensemble des pays cotonniers ouest africains.

Plus de 90% des pauvres résidents en milieux ruraux, où plus de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté correspondant à environ 127 Euro par adulte et par an. Selon trois enquêtes effectuées par l'institut national de la statistique et de la démographie (INSD), l'incidence de la pauvreté en zone rurale était de 51% en 1994 et en 1998. Mais elle serait montée à 52% en 2003. De 1994 à 1998, la hausse de la pauvreté dans la zone rurale sans coton (51% à 53,4%) avait été compensée par la baisse en zone cotonnière de 50,1% à 42%⁹. Selon ce même institut, la pauvreté des ménages burkinabés serait plus de 50% en 2008. L'état de pauvreté chez les contonculteurs ne fait s'aggraver. Un regard sur les campagnes passées nous situe.

La campagne 2006-2007 au Burkina Faso a été marquée par une baisse du prix d'achat du coton aux producteurs (165 FCFA le kg pour le coton « 1^{er} choix », contre 175 FCFA pour la campagne 2005-2006 et 210 FCFA en 2004-2005) et une pluviométrie défavorable au début de la campagne agricole. Le pays a accusé une baisse de production du coton graine de près de 10% ce qui, combiné avec la baisse du prix du coton, a eu pour conséquence la chute des revenus des ménages cotonniers. De plus, au regard des volumes de crédits qui ont été mis en jeu pour les campagnes, les difficultés de recouvrements sont importantes au sein des Groupements de Producteurs de Coton (GPC). Ces impayés prévisionnels, qui fragilisent la filière, sont de l'ordre de 85 millions de FCFA contre 36 millions la campagne passée.

En outre, la situation financière des sociétés cotonnières s'est détériorée (le déficit cumulé depuis 2 campagnes avoisine les 66 milliards de francs CFA, soit un peu plus de 100

⁸ Morts de moutons après avoir brouté des terres sur lesquelles du coton OGM avait été cultivé ; résistance aux traitements contre les maladies sexuellement transmissibles.

⁹ Analyse de la pauvreté au Burkina Faso ; INSD 1999, cadre stratégique de lutte contre la pauvreté.

millions d'euros pour les trois sociétés burkinabé) entraînant des retards importants de paiements du coton graine lors de la campagne de collecte¹⁰ ; retards qui ont contraint de nombreux producteurs à déstocker leurs céréales pour faire face aux besoins des ménages.

Cependant il semble urgent aujourd'hui de montrer que la situation actuelle, qui pourrait conduire à une désaffection de cette culture voire à terme, son abandon, entraînerait inexorablement une paupérisation de producteurs qui, sans le coton n'auraient plus de revenus monétaires et, plus grave, ne pourraient plus avoir accès aux intrants nécessaires à l'ensemble des cultures.

Bien qu'il ait changement social, et économique apportés par la culture du coton dans certaines zones cotonnières, sa culture reste une problématique quant à la lutte contre la pauvreté et la protection de l'environnement, pour dire qu'à l'heure actuelle, sa culture défavorise les conditions de vie des ménages producteurs.

III. La culture du coton face à l'environnement

La culture du coton, où que ça se fasse, nécessite une surface importante prélevée de l'environnement. Ainsi, cette culture est dépendante de l'existence de l'environnement tout comme l'existence de la société l'est aussi et vis versa en veillant sur sa protection pour la génération future.

1. Environnement et développement durable

« Lorsqu'on parle d'environnement au Burkina Faso, pays sahélien, on pense d'abord aux angoisses des populations rurales confrontées à la récurrence des irrégularités et des insuffisances de pluies, mais aussi aux inondations. On pense ensuite à la préservation du couvert végétal (...) » Pr. Moussa W Batenga, Dr de l'UFR/SH Université de Ouagadougou, Bulletin de la stratégie PEN N°000 mars 2009.

Cette citation, d'une manière ou d'une autre, interpelle l'attention sur le rapport de l'environnement et du développement durable. En effet, l'environnement est une préoccupation majeure d'un développement qui se veut la pérennité des ressources naturelles abiotiques et biotiques et leur interaction, en tenant compte de l'héritage culturel, de l'organisation spatiale.

¹⁰ Source : SOCOMA, SOFITEX, et Faso Coton. . La production de coton graine est passée de 715 000 tonnes en 2005-2006, à 660 000 tonnes pour la campagne 2006-2007.

En outre, vu l'importance de revenus directs et indirects que la population rurale (pauvre) tire de l'environnement à savoir l'exploitation du bois énergie (bois de chauffe, charbon,...), du bois de service (construction de bâtiment, bureaux,...), du bois d'œuvre (dans le domaine artistique) et l'exploitation des sous-produits¹¹ de la forêt, ont des conséquences négatives sur l'environnement. Cette situation peut compromettre la durabilité. Selon les statistiques, 25% à 30% des revenus des ménages ruraux sont issus d'activités économiques qui dépendent de l'existence de la forêt ; dira Boureima OUEDRAOGO, Coordinateur National de PEN, Enseignant Chercheur à L'Université de Ouagadougou, Département de Sociologie : « La valeur des forêts ne doit pas être évaluée uniquement en terme utilitaire, les avantages de la forêt sont à la fois matériels et immatériels ».

Ainsi, le développement durable ne saurait atteindre ses objectifs que si l'environnement est conservé et protégé. Ce n'est que dans cet esprit que nous pouvons léguer à la génération future la capacité de développement, en témoigne le bulletin de la stratégie PEN : « Le rôle économique de l'environnement dans la lutte contre la pauvreté ne peut fonctionner de façon optimale que :

- Si l'environnement bénéficie de mesures de protection (lutte contre la pollution atmosphérique, la pollution du sol et de l'eau, (...)
- Si une politique de gestion conservatoire de l'environnement vise l'atteinte des objectifs inhérents aux trois dimensions de développement durable : économique, politique et écologique ».

A cet effet, quel impact aurait la culture du coton sur l'environnement ?

3. Impact de la culture du coton sur l'environnement

Le Burkina Faso fait partie du groupe des pays dits sahéliens où la majorité de la population continue de vivre dans une pauvreté presque absolue, privée de conditions de vie décente et ne disposant pas en quantité suffisante de nécessités aussi vitales que la nourriture, l'eau, les soins sanitaires, le logement, l'éducation, l'emploi.

Dans une telle situation, si l'on admet que l'environnement est la masse des ressources naturelles, et sociales disponibles pour la satisfaction des besoins humains, et que le développement est le processus poursuivi par tous dans le but d'améliorer le bien-être des êtres humains, on est amené à se convaincre, que le but ultime des politiques en matière

¹¹ Plantes médicinales, miel, karité, néré,...

d'environnement et de développement est l'amélioration de la qualité de vie en commençant par la satisfaction des besoins essentiels de l'homme sans détruire l'environnement.

Cependant, la pauvreté absolue à grande échelle des populations engendre des types de comportements humains préjudiciables à l'environnement notamment l'accentuation de la pression sur les ressources naturelles (eau, sol, végétation) et partant du processus de désertification. Ainsi la culture du coton, étant jugée comme la solution à la lutte contre la pauvreté, est une des activités majeures portant atteinte à l'écosystème environnemental. Et ceci à travers les grandes superficies sarclées avec des outils surtout mécanisés, qui au passage dépossèdent l'environnement de son couvert. Cette culture nécessite d'une part, l'apport de grandes quantités d'engrais et de pesticides qui dégrade le sol et tue des espèces animales bien qu'ils permettent d'avoir une bonne récolte. Son utilisation tout comme la culture du coton OGM va, à la longue, lessiver le sol faisant place à l'érosion. Et, d'autre part les producteurs de coton de plus en plus nombreux avec l'exploitation de grands espaces et vu l'appauvrissement des terres, vont porter atteinte aux peu de forêts mises en protection. Tel est par exemple le cas du parc W à la frontière Burkina Faso Bénin, dans la Tapoa. A propos, les études de Patrice TOE et de Dominique DULIEN, montre qu'avec le développement de la culture du coton à Lada, à une dizaine de kilomètre du parc W, les migrations agricoles vers le Bénin ont freinée, entraînant ainsi une forte demande en terre et par conséquent une destruction des ressources naturelles.

Aussi, avec la relance cotonnière et les investissements de DAGRIS dans la zone, il y'a un risque de voir croître la population à l'image de la zone de l'Ouest qui aujourd'hui a dépassé sa capacité optimale d'accueil. Leur étude montre que le parc W et sa zone périphérique subissent différentes pressions parmi lesquelles la transhumance, le braconnage, les progressions des fronts agricoles et, en terme, la pollution des eaux. Cette pression agricole que subisse aujourd'hui le parc W et sa zone périphérique est le fait de : « la croissance rapide de la population et du développement de la culture cotonnière ».

En clair, la culture du coton au Burkina Faso, par ses mauvaises pratiques, menace et détruit les ressources naturelles. Cette menace et destruction sans contrôle de l'environnement, arrachent à l'environnement son étiquette de développement durable dans notre contexte.

IV. Analyse du développement durable en rapport avec la culture du coton

Le développement durable est une nouvelle conception de l'intérêt public, appliqué à la croissance et reconsidéré à l'échelle mondiale afin de prendre en compte les aspects écologiques et culturels généraux de la planète.

1. Notion de développement durable

L'émergence du concept de développement durable a été longue. S'appuyant sur de nombreuses conventions internationales, l'idée d'un développement pouvant à la fois réduire les inégalités sociales et réduire la pression sur l'environnement a fait son chemin. Les pays développés ont pris conscience depuis les chocs pétroliers de 1973 et 1979 que leur prospérité matérielle était basée sur l'utilisation intensive de ressources naturelles finies, et que par conséquent, outre l'économique et le social, un troisième aspect avait été ignoré et négligé : l'environnement.

Le développement durable est « Un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir»¹².

Selon cette définition, nous avons le droit d'utiliser les ressources de l'environnement mais le devoir d'en assurer la pérennité pour les générations à venir. Le développement durable s'est construit comme une réponse des institutions et des entreprises aux préoccupations de la société civile et de certaines organisations non gouvernementales, relatives aux impacts environnementaux et sociaux de l'activité des principaux agents économiques sur leurs parties prenantes.

A ce titre, dans le contexte burkinabé où la culture du coton est la principale activité

¹² Définition proposée en 1987 par la commission mondiale sur l'environnement et le développement dans le rapport de Brundtland

de rente, répond-t-elle aux objectifs de la durabilité ?

2. La culture du coton est-elle un facteur de développement durable ?

De l'analyse de la production cotonnière et des conditions de vie des producteurs à l'analyse de l'impact de la culture du coton sur l'environnement, il est évident de constater que vu une mauvaise politique de gestion agricole et de protection de l'environnement, il va de soit que cette culture aille à l'encontre de la durabilité.

D'abord, la pauvreté des ménages fait qu'ils ont pour seul remède l'utilisation des ressources naturelles, leur permettant de répondre aux besoins essentiels. A cet effet, la culture du coton, comme solution à la réduction de pauvreté, n'est pas en reste. Dans le but d'accroître leur revenu, les paysans à majorité illettrés, vont s'adonner à cette culture. Les producteurs perçoivent la culture du coton comme le moyen de faire face aux dépenses. Les revenus cotonniers perçus permettent des progrès socio-économiques tels que la construction de maisons en dur, le paiement des scolarités des élèves, la nourriture, les moyens de déplacement,... Certes, ils entraînent une réduction du nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, mais la culture cotonnière est, en grande partie, à l'origine de la dégradation et de la destruction des ressources naturelles, compromettant ainsi l'avenir avec un fort taux démographique.

En suite sa culture nécessitant des moyens techniques de travail, d'utilisation des intrants, amène cependant les paysans à abandonner de plus en plus certaines pratiques en faveur de la protection et de la conservation de l'environnement : la jachère par exemple. Ainsi vu la destruction sans précédente de l'écosystème à travers les diverses pratiques agricoles non favorable à la protection, la culture du coton contribue à « tuer » l'environnement qui, sans doute est au profit du développement durable.

En fin, la commercialisation du coton n'est pas un garant de développement durable car les paramètres du marché ne sont pas libres et maîtrisés par les producteurs. Les subventions accordées aux producteurs des pays développés ont un impact signifiant sur la compétitivité du coton des pays africains. Il y'a aussi le protectionnisme qui fait que les pays occidentaux vis-à-vis des produits venant des nos pays comme le Burkina Faso, exige des normes de qualités très contraignantes pour les producteurs africains (burkinabés). Ce qui traduit l'existence d'un assistanat à nos produits et même à nos activités commerciales. Et avec un tel comportement il serait difficile que nous accédons à un développement durable.

3. Essai de proposition de perspectives pour un développement durable au Burkina

▪ Pour la protection et la conservation des ressources naturelle :

Pour penser à un développement durable, il est important et nécessaire de prendre toutes les mesures possibles capables de veiller sur la protection de l'environnement. Ainsi il me semble bien de tenir compte d'un certain nombre de point que sont :

- Mettre en place une politique de gestion viable à l'environnement ;
- Mécaniser de transformation des ordures en fumures, ce qui permettra de remplacer les engrais et à moindre coût ;
- Mettre en place des stratégies de reboisement immédiat des espaces cultivés ;
- Rejeter les plantes génétiquement modifiées, qui ne font que la promotion de la science ;

▪ Pour une condition socio-économique adaptée au développement durable :

« Le développement durable pour les pays du sud ne peut avoir lieu que si ceux-ci arrivent à produire et à transformer leurs propres ressources afin d'alimenter les marchés sous régionaux, régionaux puis mondiaux. Ceci en prenant en compte l'impact des système de production sur l'environnement », Cheikh Mamina DIEDHIOU¹³.

Cette citation pour dire que le Burkina Faso devrait suivre cette même logique afin d'asseoir une bonne base de développement durable.

CONCLUSION

Le Burkina Faso œuvre pour être sur la voie d'un développement durable et pour cela il mène son combat sur une culture de rente qu'est le coton.

La culture du coton à fait son parcours depuis les temps coloniaux à nos jours. Cette activité, d'une façon générale a été le plier de relance économique au Burkina Faso. Le coton occupe 5% des terres agricoles cultivées. Il génère environ 60% des recettes d'exportation et contribue pour 30% à la formation du PIB du pays, faisant de lui premier producteur de coton en Afrique de l'Ouest.

¹³ Sénégalais, secteur d'activité : éducation

Cependant, loin d'apporter une indépendance économique et une capacité de développement autonome, les exportations du coton comme principale source de revenu national met le Burkina dans une dépendance vis-à-vis des consommateurs de l'occident. Ainsi dans le souci de produire du coton de qualité et avec un meilleur rendement, le Burkina se lance dans la culture du coton transgénique qui n'est pas sans effets négatifs tant sur l'environnement que sur ceux qui le manipulent.

En effet dans un contexte de développement durable, la culture du coton au Burkina Faso ne se conjugue pas avec les objectifs de la durabilité. Elle a été l'objet d'exploitation de grands espaces sans une précaution de conservation et de protection de ces derniers. Conséquences, abandon de ces terrains pour d'autres et au fur et à mesure aboutissant à une dégradation de l'environnement. A cet effet, face à la mondialisation et à la concurrence inter-nation, quelles alternatives adopter pour répondre à la foi à la réduction de la pauvreté et à accomplir la mission du développement durable si la principale culture de rente qu'est le coton est en voie d'échec ?

Bibliographie

- Valérie HAUCHART, « Le Burkina Faso, un producteur de coton face à la mondialisation et à la dépendance économique. Regard sur un Sud », *Cybergeos*, Mondialisation et pays du sud, mis en ligne le 18 janvier 2007, modifié le 26 avril 2007. URL : <http://www.cybergeos.eu/index2665.html>.
- Yassia SAVADOGO, « Approche de la condition socio-économique des producteurs de coton dans l'aire cotonnière du Burkina Faso : Etude de cas de Faramana dans la province du Houet », mémoire de maîtrise, département de sociologie, Université de Ouagadougou, 1997.
- Valérie HAUCHART, « le coton dans le Mouhoun, un facteur de modernisation agricole, perspective de développement », *Cahier agriculture*, vol 15 n°3 Mai-Juin 2006
- Didier Abdou Karime SANE, « Apport des groupements de producteurs de coton (GPC) dans la stratégie de pérennisation de la production cotonnière : cas du village de Soubakaniédougou », mémoire de maîtrise, département de sociologie, Université de Ouagadougou, 2008.
- Marie Paul MOYENGA, « Le développement rural au Burkina Faso. Analyse de l'influence de la production cotonnière sur la condition paysanne burkinabé : cas du département de Diabo dans la province du Gourma », mémoire de maîtrise, département de sociologie, Université de Ouagadougou, Mai 2008.
- Jean Pierre Olivier DE SARDAN, « Anthropologie et développement ; Essai en socio anthropologie du changement social », Karthala, Paris, 1995.
- Philippe TERSIGUEL, « Mécanisation agricole et système de production dans l'aire cotonnière du Burkina Faso, L'exemple de Boho-kari, village Bwa », Karthala, 1997.
- Boureima OUEDRAOGO, « Bulletin de la stratégie PEN », N°000, Mars 2009.
- Boureima OUEDRAOGO, « Cours de sociologie rurale : environnement, pauvreté et développement », année de maîtrise, option, département de sociologie, Université de Ouagadougou, 2008-2009.

➤ Patrice TOE et Dominique DULIEN, « Ressources naturelles entre conservation et développement ; vers une activité agricole alternative dans la périphérie du « Parc régional W » au Burkina Faso », Harmattan, paris, 2007

Internet

- www.abcburkina.net/content/view/223/45/long.fr
- www.lefaso.net/spip.php?article17514/
- www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/sofitex_note_filiere_burkina.pdf
- www.forum.coton.org
- www.abcburkina.net/index2.php?option=com_cotent&tast